

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/07/2024 - B2024/001722 - 1996 B 00099 - 407 659 069 - CEM

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		SAS CEM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		2 Chemin De Vigné		09400 BOMPAS		Durée de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET *		4 0 7 6 5 9 0 6 9 0 0 0 4 8				Neant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le		N-1		
				31/12/2023		31/12/2022		
		Brut 1		Amortissements provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CC	CC				
		Concessions brevets et droits similaires	AE	AC				
		Fonds commercial (1)	AI	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO	87 455	1 093	86 362	
		Installations technique- matériel et outillage industriels	AR	AS	49 711	46 602	3 109	4 244
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	162 564	95 518	67 047	78 226
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
Autres participations		CU	CV	948 656	796 195	152 461	162 961	
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BL	1 989 867	1 989 867			
Prêts		BI	BG					
Autres immobilisations financières *		BII	BI					
TOTAL (II)		BJ	3 238 253	2 929 275	308 979	245 431		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières- approvisionnement	BI	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BO				
		Produits intermédiaires et fins	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			11 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	236 962	123 067	113 895	55 312
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 222 587	1 643 335	4 579 252	4 118 817
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	2 007 408		2 007 408	2 007 389
Disponibilités		CI	CG	110 961		110 961	916 215	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 585		2 585	3 163	
	TOTAL (III)	CJ	8 580 504	1 766 403	6 814 101	7 111 897		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	11 818 757	4 695 677	7 123 080	7 357 329		
Res (1) (2) Dret Droit au Sal		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	5 626 887	
Clause de réserve de propriété *	Immob. affectées	Stocks :			Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Jean-Michel ESTEBE

Désignation de l'entreprise SAS CEM		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé 500.000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB	290 453	290 453
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 537 323	4 899 127
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 925	(1 361 805)
	Subventions d'investissement	DJ	53 946	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 475 647	4 377 776
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 789	475 181
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	25 789	475 181
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 004 525	2 018 672
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	457 202	329 440
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 689	25 172
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 616	47 051
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	71 612	84 037
Compte regul	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 621 644	2 504 372	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	7 123 080	7 357 329	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	92 829	90 693
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

3

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CEM		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FF		FF			
		FG	173 097	FIH		FI	173 097	121 513	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	173 097	FK		FL	173 097	121 513	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	238	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	173 100	121 750
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	134 014	140 088	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 104	19 706	
	Salaires et traitements *					FY	81 237	58 576	
	Charges sociales (10)					FZ	18 536	15 444	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 1012, al. 3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			HS		GA	13 408	12 146
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	4 000	95 992
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 021	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	273 319	341 954
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(100 218)	(220 203)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	209 724	158 531	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		145 600	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	66 568	2 542	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	276 292	306 673	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		1 079 868	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 001	26 855	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	67 035		
Total des charges financières (VI)						GU	102 036	1 106 723	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	174 256	(800 050)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	74 038	(1 020 253)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise SAS CEM		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 241
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	449 392
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	466 632
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	420 245
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	65 999
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	496 745
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(30 112)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	916 025
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	872 100
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(1 361 805)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	209 724
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	18 601
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	496 745	466 632	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2013

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 123 080** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **916 025** euros et un total **charges** de **872 100** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **43 925** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La filiale 2EI a été placée en liquidation judiciaire le 17 avril 2023.

La filiale FC PELLETS a demandé en assemblée générale extraordinaire en date du 16/03/2023, la dissolution anticipée de la société entraînant un boni de liquidation de 13 050 euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre les sociétés CEM, 2EI et TOLERIE DES PYRENEES. La société CEM agit en qualité de tête de groupe à partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021.

Par convention, l'impôt supporté par chaque société est le même que celui qu'il aurait été en l'absence de convention d'intégration fiscale.

Suite à la liquidation judiciaire de la filiale 2EI prononcée par jugement du Tribunal de Commerce de Foix en date du 17 avril 2023, filiale détenue à 100% est intégrée fiscalement selon le régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société CEM se retrouve ainsi seule membre du groupe emportant cessation du régime de groupe au sens du deuxième alinéa de l'article 223 S du CGI.

Selon les modalités prévues à l'article 209 du CGI, étant donné qu'il est mis fin au régime de groupe, la société mère CEM a reporté le déficit d'ensemble du groupe fiscalement intrégré au 31 décembre 2022 pour un montant de 1 727 449 euros, sur les résultats qu'elle réalisera ultérieurement.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et comptes courants

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

A chaque, arrêté comptable, la société réalise une analyse de cette valeur d'utilité selon une approche multicritères reposant en particulier sur les prévisions d'activité attendues dans le cadre du business plan établi par le groupe ainsi que sur des méthodes usuellement admises et pratiquées dans le secteur d'activité de la filiale.

Dépréciation titres, obligations et compte courant SAS 2EI

Suite à la liquidation judiciaire de la SAS 2EI prononcée le 17/04/2023, l'ensemble des actifs 2EI ont été dépréciés à 100% :

- l'emprunt obligataire a été déprécié pour son capital (1 820 000 euros) et ses intérêts courus (169 867 euros) ;
- l'avance en compte courant d'associé a été dépréciée pour 180 000 euros ;
- la créance commerciale a été dépréciée pour 95 992 euros

Une provision pour risques et charges relative aux engagements donnés de la CEM envers 2EI a été portée au 31/12/2022 à hauteur de 475 181 euros. Une partie des cautions a été levée au cours de l'exercice 2023 pour un montant de 420 245 euros entraînant une reprise de provision à hauteur de 449 392 euros. Ces éléments ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

Règles et Méthodes Comptables

Dépréciation titres et compte courant SNC LE CHATEAU DE ROQUES

La valeur d'inventaire de la SNC LE CHATEAU DE ROQUES a été déterminée selon la valeur vénale du château. (Auparavant, cette valeur était déterminée selon le coût historique du château). La valeur vénale a été déterminée au regard de la connaissance que les dirigeants ont du marché immobilier sur ce type de bien. Au 31/12/2023, 89% des titres de la SNC est détenu par la SAS CEM dont la répartition de la valeur à l'actif est la suivante : 44 500 euros de valeur titres et 3 159 500 euros de valeur de compte courant d'associé.

Le complément de la dépréciation du C/C ROQUES a été comptabilisée en charges exceptionnelles pour la somme de 65 999 euros.

Dépréciation titres et compte courant SNC ERA

La valeur d'inventaire de la SNC ERA a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. (Auparavant, cette valeur était déterminée à partir de la situation nette des capitaux propres)

Suite à la reprise du projet de la société ERA, les dirigeants ont estimé que ce projet est d'actualité et générateur de flux de trésorerie futurs. Par conséquent, les dirigeants ont procédé à la valorisation de la SNC ERA à la valeur nominale.

Les dirigeants estiment que les flux de trésorerie futurs sont nettement supérieurs à la valeur des titres et du compte courant ERA au 31/12/2023, c'est pourquoi aucune dépréciation des actifs (titres et comptes courants) n'a été comptabilisée.

Portage des titres SAS NEH par la société SAS 3R

Dans le cadre de l'augmentation de capital de la société NOUVELLES ENERGIES HYDROELECTRIQUES, la société CEM s'était engagée à souscrire à cette augmentation à hauteur de 2 095 219 euros via la souscription de 2 095 219 actions de préférence B.

N'ayant pu souscrire qu'à hauteur de 95 219 euros, il avait été convenu d'une convention de portage des 2 000 000 d'actions de préférence B par la société 3R avec une promesse d'achat durant une période minimale de 4 mois et une période maximale de 24 mois de telle sorte que la société CEM détienne à l'issue de cette opération. 2 095 219 actions de préférence B.

Cette opération figurant dans un protocole d'investissement devait être formalisée. Ainsi, aucun actif et aucun passif relatif à cette convention n'ont été comptabilisés dans les comptes clos au 31/12/2023.

Cette opération de portage fait l'objet d'une rémunération de la société 3R via des intérêts financiers par la société CEM pour les sommes de :

- 37 726 euros au 31/12/2016
- 33 886 euros au 31/12/2017.

Afin de ne pas bloquer la cession des titres de la SAS NEH, un protocole a été signé dans lequel la société CEM demande la rétrocession du prix des actions en portage.

Dans ce cadre le contentieux est maintenant pendante devant la Cour de Cassation de Paris suite à la décision prononcée par la Cour d'Appel et que la demande d'indemnisation de la société CEM est toujours en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes intra-groupe

Comme mentionné dans la note détaillant les créances et dettes relatives à des entreprises liées les soldes au 31/12/2023 entre la SAS CEM et les autres sociétés de son groupe constituent la majeure partie des autres créances inscrites à l'actif.

Les provisions pour dépréciation d'actif tiennent compte des éventuels risques afférents à des sociétés liées ou avec un lien de participation. Certaines créances font l'objet d'un plan de remboursements ; le respect de celui-ci est un critère supplémentaire d'appréciation.

Transmission universelle de patrimoine de la SNC PERVU à la SAS CEM

Selon l'acte du 01/01/2023, il a été décidé la dissolution sans liquidation de la SNC PERVU, entraînant la transmission universelle de patrimoine de cette dernière à l'associé unique la SAS CEM avec effet rétroactif au 01/01/2023.

La présente opération retient les valeurs comptables au 31/12/2022 de la SNC PERVU comme valeurs d'apport. La société CEM déclare opter pour l'application à la présente dissolution avec confusion de patrimoine du régime de faveur prévu par l'article 210 A du CGI.

Cette opération fait apparaître dans les comptes un mali de fusion de 67 035 euros comptabilisé en charge financière et compensée par une reprise de la dépréciation des titres et du compte courant à hauteur de 66 549 euros.

Cession actions HOLDING BULB MOULIN DE MOURLASSE

Les actions détenues dans la filiale HOLDING BULB MOULIN DE MOURLASSE ont été cédées au cours de l'année 2023 pour un prix de cession de 16 058 euros générant une plus value comptable de 6 058 euros inscrite dans le résultat exceptionnel.

Evènements postérieurs à l'exercice

Suite à la réitération de l'acte de cession de titres en date du 28/03/2024, 100% du capital de la SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE a été cédé à la société ILEK PRODUCTION pour un prix de cession de 68 705 euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencé aménagement			87 455			87 455
Installation technique matériel outillage industriels	49 711					49 711
Installation agencement aménagement divers	111 796					111 796
Matériel de transport	48 000					48 000
Matériel de bureau mobilier	2 768					2 768
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212 275		87 455			299 731
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	964 547				15 891	948 656
Autres titres immobilisés	1 989 867					1 989 867
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 954 414				15 891	2 970 305
TOTA	3 166 689		87 455		15 891	3 238 253

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		1 093		1 093
Instal technique, matériel outillage industriels	45 467	1 135		46 602
Autres Instal, agencement, aménagement divers	33 570	11 180		44 749
Matériel de transport	48 000			48 000
Matériel de bureau, mobilier	2 768			2 768
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 805	13 408		143 213
TOTAL	129 805	13 408		143 213

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement. aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	475 181		449 392		25 789
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	475 181		449 392		25 789
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	801 586		5 391	796 195
		1 989 867			1 989 867
	Sur stocks et en-cours	1 19 067	4 000		123 067
	Sur comptes clients	1 638 513	65 999	61 777	1 643 335
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 549 033	69 999	68 568		4 552 465
TOTAL GENERAL	5 024 213	69 999	515 959		4 578 254
Dont dotations et reprises { d'exploitation financières exceptionnelles		4 700	66 568		
		65 999	449 392		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39 I 5e du C.G.T.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	236 962	89 281	147 681
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79	79	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 334	7 334	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 616	45 616	
	Groupe et associés (2)	6 169 558	690 352	5 479 206
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	2 585	2 585		
	TOTAL DES CREANCES	6 462 134	835 248	5 626 887
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes de crédit à 1 an max à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	2 004 525	4 525	2 000 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 689	29 689		
	Personnel et comptes rattachés	10 125	10 125		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 098	9 098		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 960	38 960		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	432	432		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	457 202			457 202
	Autres dettes	71 612			71 612
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	2 621 644	92 829	2 000 000	528 814
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 117			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		32 560			

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		21 034
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		911
INT COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES	911	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 381
FOURNISSEURS - FACT NON PARV.	12 381	
Dettes fiscales et sociales		7 742
PERS CONGES A PAYER	6 030	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	1 646	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	66	

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		256 375
Autres immobilisations financières INT.COURUS S/TITRES IMMOBILISES	169 867	169 867
Autres créances clients CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	40 892	40 892
Autres créances ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	45 616	45 616

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 585	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 585	

--

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 300,00	79,3651	500 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 300,00	79,3651	500 000,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	500 000				500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	290 453				290 453
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 899 127	(1 361 805)			3 537 323
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(1 361 805)	1 361 805		43 925	43 925
Subventions d'investissement				53 946	53 946
Provisions réglementées					
TOTAL	4 377 776			97 871	4 475 647

Date de l'assemblée générale

30/06/2023

Dividendes attribués

dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

4 377 776

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

4 377 776

dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

97 871

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	173 097		173 097
TOTAL	173 097		173 097

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		74 038		74 038
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(30 112)		(30 112)
RESULTAT COMPTABLE		43 925		43 925

(1) après retraitements fiscaux.

Engagements financiers

31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties 2EI : Cautions solidaires sur le capital restant dû de l'emprunt CE de 40 000 €	25 789	
Engagements de crédit-bail	25 789	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Clause de retour à meilleure fortune SAS 2EI Clause de retour à meilleure fortune SAS 2EI Emprunt obligataire 1 820 000 euros : prime de non conversion de 5%		349 000 662 833 91 000 1 102 833
Total des engagements financiers (1)	25 789	1 102 833
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées	25 789	1 102 833

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
Emprunts	Hypothèque	Crédit Agricole	140 000	3 614
Emprunts	Nantissement VMP	Crédit Agricole	2 000 000	2 000 000
Emprunts	Nantissement actions LES ENERGIES DE LA LOUGE	Crédit Agricole	1 133 000	977 480
		TOTAL	3 273 000	2 981 094

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	CQFD AUDIT							
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	8 125	7 680	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	8 125	7 680	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	8 125	7 680	100,00	100,00				

Filiales et participations



31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SME	5 000	171 859	100,00	5 000	5 000
SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE	60 000	(243 517)	100,00	70 961	70 961
SNC LE CHATEAU DE ROQUES	50 000	(4 232 078)	89,00	44 500	44 500
2. Participations (10 à 50 %)					
SNC ENERGIES RENOUVELABLES D'ASCOU	2 000	(176 123)	50,00	1 000	1 000
SARL GREEN POWER DESIGN	50 000	144 980	40,00	20 000	20 000
SAS LES ENERGIES DE LA CITE	98 000	338 301	11,22	11 000	11 000
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SME	4 523		192 400	(20 298)	
SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE	690 352		127 947	(65 723)	
SNC LE CHATEAU DE ROQUES	4 622 835			(286 123)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SNC ENERGIES RENOUVELABLES D'ASCOU	104 212			(47 394)	
SARL GREEN POWER DESIGN			450 097	7 301	
SAS LES ENERGIES DE LA CITE	64 000		154 767	(166 297)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avais donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



Christophe DOMENGES
Manuelle GALLIC
Ewan MILLS

CEM

2, Route du Vigné

09400 BOMPAS

407 659 069 R.C.S. Foix

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

CQFD AUDIT

48 rue de Cartou – 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE
SARL au Capital de 1 000 EUROS – Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



CEM
2, Route du Vigné
09400 BOMPAS
407 659 069 R.C.S. Foix

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société CEM,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

C Q F D A U D I T

48 rue de Cartou - 47000 AGEN -

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE
SARL au Capital de 1 000 EUROS - Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



2. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et comptes courants » de l'annexe aux comptes annuels précise que les titres de participation et les comptes courants associés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur historique et mentionne les principes retenus par votre société pour déterminer cette valeur d'utilité. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

CQFD AUDIT

48 rue de Cartou - 47000 AGEN -

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE
SARL au Capital de 1 000 EUROS - Registre du Commerce et des Societes AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AGEN, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
CQFD Audit

Christophe DOMENGES

CQFD AUDIT

48 rue de Cartou – 47000 AGEN -

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE
SARL au Capital de 1 000 EUROS – Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	87 455	1 093	86 362	
	Installations techniques, mat. et outillage indus	49 711	46 602	3 109	4 244
	Autres immobilisations corporelles	162 564	95 518	67 047	78 226
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	948 656	796 195	152 461	162 961	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 989 867	1 989 867			
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	3 238 253	2 929 275	308 979	245 431
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				11 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	236 962	123 067	113 895	55 312
	Autres créances	6 222 587	1 643 335	4 579 252	4 118 817
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 007 408		2 007 408	2 007 389	
DISPONIBILITES	110 961		110 961	916 215	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 585		2 585	3 163
	TOTAL (III)	8 580 504	1 766 403	6 814 101	7 111 897
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	11 818 757	4 695 677	7 123 080	7 357 329

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

5 626 887

5 733 558

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	290 453	290 453
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 537 323	4 899 127
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	43 925	(1 361 805)
Subventions d'investissement	53 946		
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	4 475 647	4 377 776
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	25 789	475 181
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	25 789	475 181
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 004 525	2 018 672
	Emprunts et dettes financières divers (3)	457 202	329 440
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 689	25 172
	Dettes fiscales et sociales	58 616	47 051
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	71 612	84 037	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 621 644	2 504 372
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 123 080	7 357 329
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	43 925,03	(1 361 804,62)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	92 829	90 693
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	173 097		173 097	121 513
	Montant net du chiffre d'affaires	173 097		173 097	121 513
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			3	238
	Total des produits d'exploitation (1)			173 100	121 750
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			134 014	140 088
	Impôts, taxes et versements assimilés			20 104	19 706
	Salaires et traitements			81 237	58 576
	Charges sociales du personnel			18 536	15 444
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			13 408	12 146
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			4 000	95 992	
Dotations aux provisions					
Autres charges			2 021	1	
	Total des charges d'exploitation (2)			273 319	341 954
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(100 218)	(220 203)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(100 218)	(220 203)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	209 724	158 531
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		145 600
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	66 568	2 542
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		276 292	306 673
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 079 868
	Intérêts et charges assimilées (4)	35 001	26 855
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	67 035	
Total des charges financières		102 036	1 106 723
RESULTAT FINANCIER		174 256	(800 050)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		74 038	(1 020 253)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	17 241	715 848
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	449 392	
	Total des produits exceptionnels	466 632	715 848
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	420 245	7 590
	Sur opérations en capital	10 500	649 441
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	65 999	400 369
	Total des charges exceptionnelles	496 745	1 057 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(30 112)	(341 551)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		916 025	1 144 272
TOTAL DES CHARGES		872 100	2 506 076
RESULTAT DE L'EXERCICE		43 925	(1 361 805)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		209 724	304 131
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		18 601	9 929

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 123 080** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **916 025** euros et un total **charges** de **872 100** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **43 925** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La filiale 2EI a été placée en liquidation judiciaire le 17 avril 2023.

La filiale FC PELLETS a demandé en assemblée générale extraordinaire en date du 16/03/2023, la dissolution anticipée de la société entraînant un boni de liquidation de 13 050 euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre les sociétés CEM, 2EI et TOLERIE DES PYRENEES. La société CEM agit en qualité de tête de groupe à partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021.

Par convention, l'impôt supporté par chaque société est le même que celui qu'il aurait été en l'absence de convention d'intégration fiscale.

Suite à la liquidation judiciaire de la filiale 2EI prononcée par jugement du Tribunal de Commerce de Foix en date du 17 avril 2023, filiale détenue à 100% est intégrée fiscalement selon le régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société CEM se retrouve ainsi seule membre du groupe emportant cessation du régime de groupe au sens du deuxième alinéa de l'article 223 S du CGI.

Selon les modalités prévues à l'article 209 du CGI, étant donné qu'il est mis fin au régime de groupe, la société mère CEM a reporté le déficit d'ensemble du groupe fiscalement intégré au 31 décembre 2022 pour un montant de 1 727 449 euros, sur les résultats qu'elle réalisera ultérieurement.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et comptes courants

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

A chaque arrêté comptable, la société réalise une analyse de cette valeur d'utilité selon une approche multicritères reposant en particulier sur les prévisions d'activité attendues dans le cadre du business plan établi par le groupe ainsi que sur des méthodes usuellement admises et pratiquées dans le secteur d'activité de la filiale.

Dépréciation titres, obligations et compte courant SAS 2EI

Suite à la liquidation judiciaire de la SAS 2EI prononcée le 17/04/2023, l'ensemble des actifs 2EI ont été dépréciés à 100% :

- l'emprunt obligataire a été déprécié pour son capital (1 820 000 euros) et ses intérêts courus (169 867 euros) ;
- l'avance en compte courant d'associé a été dépréciée pour 180 000 euros ;
- la créance commerciale a été dépréciée pour 95 992 euros

Une provision pour risques et charges relative aux engagements donnés de la CEM envers 2EI a été portée au 31/12/2022 à hauteur de 475 181 euros. Une partie des cautions a été levée au cours de l'exercice 2023 pour un montant de 420 245 euros entraînant une reprise de provision à hauteur de 449 392 euros. Ces éléments ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

Règles et Méthodes Comptables

Dépréciation titres et compte courant SNC LE CHATEAU DE ROQUES

La valeur d'inventaire de la SNC LE CHATEAU DE ROQUES a été déterminée selon la valeur vénale du château. (Auparavant, cette valeur était déterminée selon le coût historique du château). La valeur vénale a été déterminée au regard de la connaissance que les dirigeants ont du marché immobilier sur ce type de bien. Au 31/12/2023, 89% des titres de la SNC est détenu par la SAS CEM dont la répartition de la valeur à l'actif est la suivante : 44 500 euros de valeur titres et 3 159 500 euros de valeur de compte courant d'associé.

Le complément de la dépréciation du C/C ROQUES a été comptabilisée en charges exceptionnelles pour la somme de 65 999 euros.

Dépréciation titres et compte courant SNC ERA

La valeur d'inventaire de la SNC ERA a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. (Auparavant, cette valeur était déterminée à partir de la situation nette des capitaux propres).

Suite à la reprise du projet de la société ERA, les dirigeants ont estimé que ce projet est d'actualité et générateur de flux de trésorerie futurs. Par conséquent, les dirigeants ont procédé à la valorisation de la SNC ERA à la valeur nominale.

Les dirigeants estiment que les flux de trésorerie futurs sont nettement supérieurs à la valeur des titres et du compte courant ERA au 31/12/2023, c'est pourquoi aucune dépréciation des actifs (titres et comptes courants) n'a été comptabilisée.

Portage des titres SAS NEH par la société SAS 3R

Dans le cadre de l'augmentation de capital de la société NOUVELLES ENERGIES HYDROELECTRIQUES, la société CEM s'était engagée à souscrire à cette augmentation à hauteur de 2 095 219 euros via la souscription de 2 095 219 actions de préférence B.

N'ayant pu souscrire qu'à hauteur de 95 219 euros, il avait été convenu d'une convention de portage des 2 000 000 d'actions de préférence B par la société 3R avec une promesse d'achat durant une période minimale de 4 mois et une période maximale de 24 mois de telle sorte que la société CEM détienne à l'issue de cette opération, 2 095 219 actions de préférence B.

Cette opération figurant dans un protocole d'investissement devait être formalisée. Ainsi, aucun actif et aucun passif relatif à cette convention n'ont été comptabilisés dans les comptes clos au 31/12/2023.

Cette opération de portage fait l'objet d'une rémunération de la société 3R via des intérêts financiers par la société CEM pour les sommes de :

- 37 726 euros au 31/12/2016,
- 33 886 euros au 31/12/2017.

Afin de ne pas bloquer la cession des titres de la SAS NEH, un protocole a été signé dans lequel la société CEM demande la rétrocession du prix des actions en portage.

Dans ce cadre le contentieux est maintenant pendante devant la Cour de Cassation de Paris suite à la décision prononcée par la Cour d'Appel et que la demande d'indemnisation de la société CEM est toujours en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes intra-groupe

Comme mentionné dans la note détaillant les créances et dettes relatives à des entreprises liées, les soldes au 31/12/2023 entre la SAS CEM et les autres sociétés de son groupe constituent la majeure partie des autres créances inscrites à l'actif.

Les provisions pour dépréciation d'actif tiennent compte des éventuels risques afférents à des sociétés liées ou avec un lien de participation. Certaines créances font l'objet d'un plan de remboursements ; le respect de celui-ci est un critère supplémentaire d'appréciation.

Transmission universelle de patrimoine de la SNC PERVU à la SAS CEM

Selon l'acte du 01/01/2023, il a été décidé la dissolution sans liquidation de la SNC PERVU, entraînant la transmission universelle de patrimoine de cette dernière à l'associé unique la SAS CEM avec effet rétroactif au 01/01/2023.

La présente opération retient les valeurs comptables au 31/12/2022 de la SNC PERVU comme valeurs d'apport. La société CEM déclare opter pour l'application à la présente dissolution avec confusion de patrimoine du régime de faveur prévu par l'article 210 A du CGI.

Cette opération fait apparaître dans les comptes un mali de fusion de 67 035 euros comptabilisé en charge financière et compensée par une reprise de la dépréciation des titres et du compte courant à hauteur de 66 549 euros.

Cession actions HOLDING BULB MOULIN DE MOURLASSE

Les actions détenues dans la filiale HOLDING BULB MOULIN DE MOURLASSE ont été cédées au cours de l'année 2023 pour un prix de cession de 16 058 euros générant une plus value comptable de 6 058 euros inscrite dans le résultat exceptionnel.

Evènements postérieurs à l'exercice

Suite à la réitération de l'acte de cession de titres en date du 28/03/2024, 100% du capital de la SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE a été cédé à la société ILEK PRODUCTION pour un prix de cession de 68 705 euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement		87 455			87 455
	Instal technique, matériel outillage industriels	49 711				49 711
	Instal, agencement, aménagement divers	111 796				111 796
	Matériel de transport	48 000				48 000
	Matériel de bureau, mobilier	2 768				2 768
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212 275		87 455			299 731
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	964 547			15 891	948 656
	Autres titres immobilisés	1 989 867				1 989 867
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 954 414				15 891	2 938 523
TOTAL	3 166 689		87 455		15 891	3 238 253

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		1 093		1 093
Instal technique, matériel outillage industriels	45 467	1 135		46 602
Autres Instal., agencement, aménagement divers	33 570	11 180		44 749
Matériel de transport	48 000			48 000
Matériel de bureau, mobilier	2 768			2 768
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 805	13 408		143 213
TOTAL	129 805	13 408		143 213

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	475 181		449 392		25 789
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	475 181		449 392		25 789
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations					
{ incorporelles					
{ corporelles					
{ des titres mis en équivalence					
{ titres de participation	801 586		5 391		796 195
{ autres immo financières	1 989 867				1 989 867
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	119 067	4 000			123 067
Autres	1 638 513	65 999	61 177		1 643 335
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 549 033	69 999	66 568		4 552 465
TOTAL GENERAL	5 024 213	69 999	515 959		4 578 254
Dont dotations et reprises					
{ - d'exploitation		4 000			
{ - financières			66 568		
{ - exceptionnelles		65 999	449 392		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1 5e du C.G I					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	236 962	89 281	147 681
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79	79	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 334	7 334	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 616	45 616	
	Groupe et associés (2)	6 169 558	690 352	5 479 206
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	2 585	2 585		
TOTAL DES CREANCES		6 462 134	835 248	5 626 887
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 004 525	4 525	2 000 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 689	29 689		
	Personnel et comptes rattachés	10 125	10 125		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 098	9 098		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 960	38 960		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	432	432		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	457 202			457 202
	Autres dettes	71 612			71 612
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 621 644	92 829	2 000 000	528 814
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 117			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		32 560			

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		21 034
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		911
INT COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES	911	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 381
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	12 381	
Dettes fiscales et sociales		7 742
PERS CONGES A PAYER	6 030	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	1 646	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	66	

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		256 375
Autres immobilisations financières INT.COURUS S/TITRES IMMOBILISES	169 867	169 867
Autres créances clients CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	40 892	40 892
Autres créances ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	45 616	45 616

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 585	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 585	

--

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 300,00	79,3651	500 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 300 00	79 3651	500 000,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	500 000				500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ..	290 453				290 453
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	50 000				50 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 899 127	(1 361 805)			3 537 323
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(1 361 805)	1 361 805		43 925	43 925
Subventions d'investissement				53 946	53 946
Provisions réglementées					
TOTAL	4 377 776			97 871	4 475 647

Date de l'assemblée générale

30/06/2023

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

4 377 776

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

4 377 776

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

97 871

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	173 097		173 097
TOTAL	173 097		173 097

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		74 038		74 038
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(30 112)		(30 112)
RESULTAT COMPTABLE		43 925		43 925

(1) après retraitements fiscaux

Engagements financiers

31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties 2EI . Cautions solidaire sur le capital restant dû de l'emprunt CE de 40 000 €	25 789	
	25 789	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Clause de retour à meilleure fortune SAS 2EI Clause de retour à meilleure fortune SAS 2EI Emprunt obligataire 1 820 000 euros prime de non conversion de 5%		349 000 662 833 91 000 1 102 833
Total des engagements financiers (1)	25 789	1 102 833
(1) Dont concernant Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées	25 789	1 102 833

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
Emprunts	Hypothèque	Crédit Agricole	140 000	3 614
Emprunts	Nantissement VMP	Crédit Agricole	2 000 000	2 000 000
Emprunts	Nantissement actions LES ENERGIES DE LA LOUGE	Crédit Agricole	1 133 000	977 480
		TOTAL	3 273 000	2 981 094

Honoraires des Commissaires aux Comptes

CQFD AUDIT							
31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%

Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés							
Emetteur	8 125	7 680	100,00	100,00			
Filiales intégrées globalement							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes							
Emetteur							
Filiales intégrées globalement							
Sous-total	8 125	7 680	100,00	100,00			
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement							
Juridique, fiscal, social							
Autres							
Sous-total							
TOTAL	8 125	7 680	100,00	100,00			

Filiales et participations

1/0

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SME	5 000	171 859	100,00	5 000	5 000
SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE	60 000	(243 517)	100,00	70 961	70 961
SNC LE CHATEAU DE ROQUES	50 000	(4 232 078)	89,00	44 500	44 500
2. Participations (10 à 50 %)					
SNC ENERGIES RENOUVELABLES D'ASCOU	2 000	(176 123)	50,00	1 000	1 000
SARL GREEN POWER DESIGN	50 000	144 980	40,00	20 000	20 000
SAS LES ENERGIES DE LA CITE	98 000	338 301	11,22	11 000	11 000
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SME	4 523		192 400	(20 298)	
SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE	690 352		127 947	(65 723)	
SNC LE CHATEAU DE ROQUES	4 622 835			(286 123)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SNC ENERGIES RENOUVELABLES D'ASCOU	104 212			(47 394)	
SARL GREEN POWER DESIGN			450 097	7 301	
SAS LES ENERGIES DE LA CITE	64 000		154 767	(166 297)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

CEM

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 2, Route de Vigné
09400 BOMPAS
407 659 069 RCS FOIX

La « Société »

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin , à 14 heures, les associés de la société CEM se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Sont présentes :

. Société ME2A, représentée aux présentes par sa Gérante, Marielle ESTEBE, titulaire de 1622 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

. Société MVE, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Martial ESTEBE, titulaire de 1622 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

. Société MYAEE, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Jean-Michel ESTEBE, titulaire de 3056 actions nominatives ordinaires en pleine propriété.

Total des actions des associés présents : 6 300 actions sur les 6 300 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Michel ESTEBE, en sa qualité de Président de la Société.

La société CQFD AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,

- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus aux Dirigeants,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux Dirigeants quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des

dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 43 925,03 euros de la manière suivante :

. En totalité au compte « autres réserves », soit 43 925,03 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice Clos au	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes
31.12.2022	0		0
PV du 21.12.2022 Au titre de l'exercice clos au 31.12.2021			630 000 €
31.12.2021	0		0
31.12.2020	0		400 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux Dirigeants et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Directeur Général et les associés présents.

Le présent acte est signé par voie électronique, par l'intermédiaire de l'application YOUSIGN, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1366, 1367 et 1368 du Code Civil, les Parties reconnaissent qu'elles peuvent signer cet acte par voie électronique, et que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

AINSI FAIT ET SIGNE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 1375 DU CODE CIVIL.

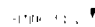
Les signataires consentent expressément à ce que la date de signature du procès-verbal soit celle mentionnée en 1ère page nonobstant toute date différente apparaissant sur le certificat de signature.

Jean-Michel ESTEBE

Tant en qualité de Président de la SAS CEM

Qu'en qualité de représentant de la SAS MYAEE, associée

Jean-Michel ESTEBE

✓  yousign

Martial ESTEBE

Tant en qualité de Directeur Général de la SAS CEM

Qu'en qualité de représentant de la SAS MVE, associée

Martial ESTEBE

✓  yousign

SARL ME2A, associée, représentée par Marielle ESTEBE

Marielle ESTEBE

✓  yousign

CEM

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 2, Route de Vigné
09400 BOMPAS
407 659 069 RCS FOIX

La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au 1^{er} janvier 2023, la Société PERVU, filiale à 100 % de notre Société a été dissoute sans liquidation avec transmission universelle du patrimoine.

Au 6 juillet 2023, notre Société a cédé sa participation détenue dans la société HOLDING BULB MOULIN DE MOURLASSE.

Les produits d'exploitation cumulés aux produits financiers perçus au cours de l'exercice ont permis à la Société de couvrir les charges de structures. Le résultat ressort bénéficiaire.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Notre Société a acquis de nouveaux droits sociaux au 16 février 2024 dans la société LES ENERGIES DE LA CITE dans laquelle elle était déjà associée.

La totalité des droits sociaux qu'elle détenait dans la société LES ENERGIES DE LA LOUGE a été cédée au 28 mars 2024.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société entend poursuivre son activité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

. SAS 2EI

Capital détenu : 100 %

Activité : Réparation de gros matériels électriques, électroniques, vente, réparation appareils électriques, électroniques, hydrauliques, mécaniques ou pneumatiques, étude, réalisation de machines à commandes électriques ou électroniques, fabrication, montage et assemblage de pièces simples, ensembles et sous-ensembles de tôlerie, mécanique, activité de chaudronnerie, mécanique générale de précision, constructions métalliques, construction et installation d'ensembles électriques.

La société est en procédure de liquidation judiciaire depuis le 17 avril 2023.

L'évolution de cette filiale a conduit à une dépréciation de titres, compte courant et obligations.

. SNC LE CHATEAU DE ROQUES

Capital détenu : 445 parts sur 500 parts soit 89 % depuis le 21 décembre 2022, suite à la distribution de parts sociales détenues par CEM dans la SNC LE CHATEAU DE ROQUES à la Société MYAEE. Avant distribution, la Société CEM détenait 495 parts, soit 99 % du capital et du droit de vote de la société LE CHATEAU DE ROQUES

Activité : Location

L'évolution de cette filiale a conduit à une dépréciation partielle du compte courant.

. SARL S.M.E

Capital détenu : 500 parts soit 100 %

Activité : Entreprise générale de bâtiment (Etudes et travaux) – Entretien de tous immeubles et notamment affectés à des installations électriques – Entretien d’espaces verts, parcs et immeubles – Travaux d’installation et entretien de tous réseaux de distribution d’énergie et chauffage – Vente de tous produits et matériaux se rapportant aux activités ci-dessus

. SARL GREEN POWER DESIGN

Capital détenu : 200 parts sur 500 parts soit 40 %

Activité : Etude et conception d’ouvrages de génie civil, structures, bâtiments et travaux publics, la maîtrise d’œuvre et le suivi des travaux associés à ces études

. SNC ERA

Capital détenu : 100 parts sur 200 parts, soit 50 % du capital

Activité : Création et exploitation de centrales hydro électriques sur le territoire de la commune d’Ascou

L’évolution de cette filiale a conduit à une dépréciation du compte courant et des titres.

. SAS LES ENERGIES DE LA CITE

Capital détenu : 1 376 actions sur les 9 800 actions, soit 14,04 % du capital

Activité : Production d’électricité

. SAS LES ENERGIES DE LA LOUGE

Capital détenu : 600 actions sur les 600 actions composant le capital social de 60 000 €, soit 100 % du capital.

Activité : Etudes, conception, financement, réalisation, exploitation, entretien et maintenance des ouvrages liés à l’aménagement de tous barrages et tous ouvrages hydrauliques par tous moyens directement ou indirectement et notamment par concession de travaux publics, et particulièrement du barrage sis à MURET (31)

La Société a cédé la totalité de sa participation en date du 28 mars 2024.

Cession de participation

Nous vous signalons que notre Société a cessé, au cours de l’exercice écoulé, une participation :

. SAS HOLDING BULB MOULIN DE MOURLASSE

Capital détenu : 10 actions sur 1 000 actions, soit 1 % du capital

Activité : Prise de participation dans la SARL MOULIN DE MOURLASSE,

La totalité des titres détenus par la Société a été cédée le 6 juillet 2023

. SAS FC PELLETS

Siège social : Roques 09500 TEILHET

Capital : 1 000 € soit 100 actions de 10 euros

Au 2 juin 2021 : Souscription au capital lors de la constitution de 50 actions sur les 100 actions composant le capital social, soit une participation à hauteur de 50 %

Activité : La commercialisation de pellets et tous produits concourant à la production de toutes énergies ainsi que le traitement de tous produits dérivés et résidus.

La dissolution anticipée de la société est intervenue le 16 mars 2023 et la radiation au RCS de FOIX est intervenue le 6 octobre 2023.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D 441 - 4 I 1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441 - 4 I 1° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	13	X					37	X					
Montant total des factures concernées (TTC)	17308€	16522 €	656€		130€		196070 €	48389€				147681€	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	227829€ TTC 7 60%	7 25%	0 29%		0 06%		X						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)		X					173097€ HT 113 27%	27 95 %				85 32 %	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues													
Montant total des factures exclues (TTC)													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)													
Délai de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)						

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 173 097 euros contre 121 513 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 42,45 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 euros contre 238 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 134 014 euros contre 140 088 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 4,34 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 20 104 euros contre 19 706 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,02 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 81 237 euros contre 58 576 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 38,69 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 18 536 euros contre 15 444 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,02 %.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 17 408 euros contre 108 138 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 83,90 %.

Le montant des autres charges s'élève à 2 021 euros contre 1 euro pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 273 319 euros contre 341 954 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 20,07 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 100 218 euros contre - 220 203 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 54,49 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 174 256 euros (- 800 050 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 74 038 euros contre - 1 020 253 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 107,26 %.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à - 30 112 euros contre - 341 551 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 91,18 %.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 43 925,03 euros contre une perte de - 1 361 804,62 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 103,23 %.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 123 080 euros contre 7 357 329 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 3,18 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 43 925,03 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

. En totalité au compte « autres réserves », soit 43 925,03 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « autres réserves » s'élèverait à 3 581 248 euros les capitaux propres de la Société seraient de 4 475 647 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice Clos au	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes
31.12.2022 PV du 21.12.2022 Au titre de l'exercice clos au 31.12.2021	0		0 630 000 €
31.12.2021	0		0
31.12.2020	0		400 000 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à vos dirigeants quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Président,
Jean-Michel ESTEBE

Jean-Michel ESTEBE

✓ Certified by yousign